

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Saint-Louis (6ème) - CPGE - PCSI

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Saint-Louis (6ème) - CPGE - PCSI (8983)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 8%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Saint-Louis (6ème) - CPGE - PCSI (8983)	Jury par défaut	Tous les candidats	240	8214	2500	1740	243

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Saint-Louis (6ème) - CPGE - PCSI (8983)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	3167	983	707	115	47,3 %
			Masculin	5047	1517	1033	128	52,7 %
			Total	8214	2500	1740	243	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Saint-Louis (6ème) - CPGE - PCSI (8983)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	13	0	0	0	0 %
				Sans mention	223	23	14	0	0 %
				AB	405	0	0	0	0 %
				B	1564	90	33	8	3,3 %
				TB	3753	1320	776	134	55,1 %
				TBF	1351	1067	917	101	41,6 %
				Total	7309	2500	1740	243	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	5	0	0	0	
				AB	3	0	0	0	
				B	1	0	0	0	
				TB	1	0	0	0	
				TBF	1	0	0	0	
				Total	11	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
		Baccalauréat Professionnel	Baccalauréat Professionnel	Sans mention	2	0	0	0	
				AB	1	0	0	0	
				Total	3	0	0	0	
		Diplômes étrangers équivalents au bac	Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	634	0	0	0	
				AB	172	0	0	0	
				B	54	0	0	0	
				TB	22	0	0	0	
				TBF	8	0	0	0	
				Total	890	0	0	0	
		Autres diplômes de niveau bac	Autres diplômes de niveau bac	B	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Saint-Louis (6ème) - CPGE - PCSI (8983)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	6757	2493	1736	242	99,6 %
			En réorientation	436	7	4	1	0,4 %
			Non scolarisés	151	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	825	0	0	0	0 %
			Autres	45	0	0	0	0 %
			Total	8214	2500	1740	243	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Saint-Louis (6ème) - CPGE - PCSI (8983)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	7024	2480	1728	243
			Autres doublettes	213	20	12	0
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Saint-Louis (6ème) - CPGE - PCSI (8983)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	97,1 %	99,2 %	99,3 %	100 %
		Autres doublettes	2,9 %	0,8 %	0,7 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats académiques	Moyennes trimestrielles; Classements; Résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat et aux épreuves de spécialité.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences académiques	Notes; Rangs; Appréciations de l'équipe pédagogique	Essentiel
Savoir-être	Savoir-être	Appréciations de l'équipe pédagogique; Avis du chef d'établissement	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Projet de formation; Activités et centres d'intérêt	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements et activités péri-scolaires	Expérience de délégué de classe; Implication citoyenne; Activités et centres d'intérêt	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Problèmes de comportement y compris assiduité et ponctualité
Résultats insuffisants en français, philosophie ou langues vivantes

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Les candidats ayant été présentés par leur établissement d'origine au titre des cordées sont positionnés en tête de classement si leur dossier est retenu par la commission d'examen des voeux, quel que soit le rang de classement.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La sélection des candidatures a été opérée en trois temps :

Phase 1 : Pré-classement des candidatures :

Après récupération des candidatures sur la plateforme Parcoursup et un contrôle (nécessité de reporter les notes de Français pour certains dossiers, de compléter les données manquantes ou incohérentes – notes de spécialité mathématique saisie en option maths expertes ou réciproquement), un traitement algorithmique permettant, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer une moyenne pondérée des notes, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux pour l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle. Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

La formule de traitement automatisé fait intervenir:

- Le rang en spécialité mathématiques (classe de *terminale*).
- La note en spécialité mathématiques (classe de *terminale*).
- Le rang en mathématiques expertes (classe de *terminale*).
- La note en mathématiques expertes.
- Le rang en spécialité physique-chimie (classe de *terminale*).
- La note en physique-chimie (classe de *terminale*).
- Les notes des épreuves anticipées de français (écrit et oral), la note de philosophie (classe de *terminale*), la note de français (classe de *première*).
- La note de LV (classe de *terminale*).

Pour prendre en compte les différences parfois entre les notations d'un lycée à l'autre, toutes les notes (en dehors des notes des épreuves anticipées de français) sont « contextualisées » en utilisant les notes extrêmes et la note moyenne du groupe dans la matière (et le trimestre/semestre) considérée.

Pour chaque note, *lorsqu'on dispose* de la note moyenne et des notes extrêmes du groupe, on utilise la formule suivante :

$$\text{points} = \frac{(\text{note} - \text{note_min})}{(\text{note_max} - \text{note_min})} \times 100$$

$$\text{rpr>} \text{cm} </\text{m:r}> \text{<m:r>} \text{x} </\text{m:r}> \text{<m:r>} \text{</m:r>} \text{<m:f>} \text{<m:fpr>} \text{<m:ctrlpr>} </\text{m:ctrlpr}> </\text{m:fpr}> \text{<m:num>} \text{<m:r>} \text{note} </\text{m:r}> </\text{m:num}> \text{<m:den}> \\
 <\text{m:r}> \text{20} </\text{m:r}> </\text{m:den}> </\text{m:f}> \text{<m:r>} \text{+} </\text{m:r}> \text{<m:r>} \text{bonus} </\text{m:r}> \text{<m:r>} \text{x} </\text{m:r}> \text{<m:d>} \text{<m:dpr>} \text{<m:ctrlpr>} </\text{m:ctrlpr}> </\text{m:dpr}> \text{<m:} \\
 \text{e>} \text{<m:f>} \text{<m:fpr>} \text{<m:ctrlpr>} </\text{m:ctrlpr}> </\text{m:fpr}> \text{<m:num>} \text{<m:r>} \text{note} </\text{m:r}> \text{<m:r>} \text{-} </\text{m:r}> \text{<m:r>} \text{max} </\text{m:r}> </\text{m:num}> \text{<m:den}> \text{<m:} \\
 \text{r>} \text{max} </\text{m:r}> \text{<m:r>} \text{-} </\text{m:r}> \text{<m:r>} \text{min} </\text{m:r}> </\text{m:den}> </\text{m:f}> \text{<m:r>} \text{+} </\text{m:r}> \text{<m:f>} \text{<m:fpr>} \text{<m:ctrlpr>} </\text{m:ctrlpr}> </\text{m:fpr}> \text{<m:num>} \text{<m:} \\
 \text{r>} \text{note} </\text{m:r}> \text{<m:r>} \text{-} </\text{m:r}> \text{<m:r>} \text{moy} </\text{m:r}> </\text{m:num}> \text{<m:den}> \text{<m:r>} \text{max} </\text{m:r}> \text{<m:r>} \text{-} </\text{m:r}> \text{<m:r>} \text{min} </\text{m:r}> </\text{m:den}> </\text{m:f}> </\text{m:} \\
 \text{e>} </\text{m:d}> </\text{m:omath}> </\text{m:omathpara}>$$

- **note** : est la note du candidat
- **max** : est la note maximale dans le groupe
- **min** : est la note minimale dans le groupe
- **moy** : est la note moyenne
- **cm, bonus** sont des coefficients qui dépendent de la matière considérée ; le rapport $\text{cm} </\text{m:r}> \text{<m:num>} \text{<m:r>} \text{cm} </\text{m:r}> </\text{m:num}> \text{<m:den}> \text{<m:r>} \text{bonus} </\text{m:r}> </\text{m:den}> </\text{m:f}> </\text{m:omath}>$ est de 10.

Lorsque le dossier ne fournit pas toutes les informations (notes extrêmes, moyennes), où lorsque les notes d'un groupe sont identiques (ce phénomène n'est pas si rare, en particulier sur les notes de langues vivantes), la composante « bonus » de la formule est « neutralisée ».

Phase 2 : Examen des candidatures

Les dossiers retenus lors du pré-classement ont été examinés indépendamment par deux membres de la commission. Les dossiers, élaborés par les candidats et leurs établissements d'origine, ont été intégralement analysés. Les membres de la commission ont porté une attention particulière :

- à la solidité des résultats (classements, notes, etc.),
- aux appréciations portées par les professeurs et par le chef d'établissement en classe de première et de terminale (maturité, progrès, investissement, etc.),
- aux résultats obtenus aux épreuves anticipées du baccalauréat,
- au projet de formation présenté par le candidat.

Par ailleurs, les dossiers situés au-delà du rang arrêté pour traitement manuel dans le pré-classement ont été vérifiés de façon statistique et 700 à 800 ont été ouverts pour contrôle.

Phase 3 : Harmonisation

En cas de désaccord entre les deux évaluations de la phase 2, une troisième lecture a été effectuée. Des indicateurs statistiques permettent de vérifier la cohérence du classement avec le vivier des candidatures.

Les dossiers écartés lors de la phase 1 sont comparés statistiquement aux dossiers classés pour vérifier la cohérence de l'ensemble. Le classement final a été arrêté lors d'une réunion rassemblant les représentants de la commission et la direction

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

L'excellence des résultats et la régularité de l'investissement en classes de terminale et en classe de première sont des atouts indéniables pour obtenir une proposition d'admission en classe préparatoire MPSI au lycée Saint Louis.

L'attractivité forte de cette formation conduit à ne proposer de place qu'à des candidats très bien classés dans leurs classes d'origine, tant dans les matières scientifiques que dans les humanités.

Au-delà des éléments d'appréciation remontés par les établissements d'origine, la commission s'appuie sur la lettre de motivation, les activités et centres d'intérêt renseignés par les candidats pour apprécier plus finement la cohérence du projet de formation des candidats; il est donc conseillé d'apporter une attention particulière à ces documents qui doivent faire preuve d'authenticité.

Signature :

Mireille BASSO,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée Saint-Louis (6ème)